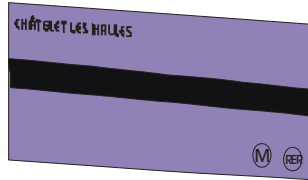




libres ensemble



## EXECUTION & MAITRISE DE L'EXPLOITATION

19, Bd de Sébastopol - 75001 PARIS

Tél : 01.42.33.60.48 - Int. 53 840 - 53 861

Fax : 01.42.33.17.63 eMAIL : [satratp@free.fr](mailto:satratp@free.fr)

Site Internet: <http://www.sat-ratp.fr>

**UNSA COMMERCIAL - METRO & RER**

### LIGNE 08

#### ALARME SOCIALE ➡ L'UNSA-COMMERCIAL OBTIENT :

- DEUX ACS SUPPLEMENTAIRES POUR COUVRIR LES POSTES EN NUIT DU SECTEUR EST.
- LE RESPECT DU RELEVÉ DE DECISIONS OPALE LIGNE 08.

Le 02/04/2008, l'**UNSA-COMMERCIAL** déposait une alarme sociale sur la Ligne 08, pour remédier à un certain nombre de dysfonctionnements concernant l'utilisation des agents B1 et le respect du protocole **OPALE**.

Le 08/04/2008, l'**UNSA-COMMERCIAL** était reçue dans ce cadre et obtenait :

#### ➡ Le renforcement du secteur Est par 2 ACS supplémentaires :

Depuis de nombreuses semaines, les changements de service incessant des ACS sur l'ensemble de la Ligne 08, ont créé un ras le bol sur cette unité.

Pour remédier à cette situation, l'**UNSA-COMMERCIAL** a obtenu pour couvrir les absences de longue durée de 3 ACS sur le secteur Est en Nuit, la mise en place de **2 ACS supplémentaires** temporairement jusqu'au retour de nos collègues, afin de garantir des conditions de travail satisfaisantes à l'ensemble des ACS du secteur.

#### ➡ Le respect du protocole OPALE, notamment l'obligation d'ouvrir à 2 agents lors d'un dysfonctionnement des grilles automatiques et un rappel concernant la sécurité des agents concernant le rechargement des ABB :

L'**UNSA-COMMERCIAL** a par ailleurs rappelé qu'un bilan à six mois serait effectué ligne par ligne et que l'ensemble des dysfonctionnements sera examiné au cours de ce bilan.

Agents B1 de la Ligne 08, n'hésitez pas à remonter les dysfonctionnements à vos délégués de l'**UNSA-COMMERCIAL**.

**Satisfait des mesures obtenues dans le cadre d'une écoute commune et d'un dialogue social satisfaisant, l'UNSA-COMMERCIAL veillera au respect des engagements pris ce jour.**

# Avec l'UNSA-COMMERCIAL, les agents de la ligne 08 sont écoutés.

Paris, le 14 avril 2008

Département MES  
Ligne 8

Le 08 avril 2008

## CONSTAT D'ACCORD

La direction de la ligne 8 et le syndicat UNSA-RATP se sont rencontrés dans le cadre de l'alarme sociale déposée le 02 avril 2008 pour les motifs suivants :

- « Absence de longue durée de 3 ACS en nuit du secteur Est, entraînant des dégradations des conditions de travail des ACS (changement de service incessant entre autres).
- « Non respect du relevé de décisions suite aux audiences OPALE, avec notamment l'obligation d'ouvrir à 2 agents lors d'un dysfonctionnement des grilles automatiques qui n'est pas respectée et un problème récurrent concernant le rechargement des ABB.

### Étaient présents :

Pour la ligne 8 : Mr Ringeval, Mr Pichard et Mr Guignard.

Pour l'UNSA-RATP : Mr Brichet, Mr Peralta, Mr Haggani, Mr Benrberbia

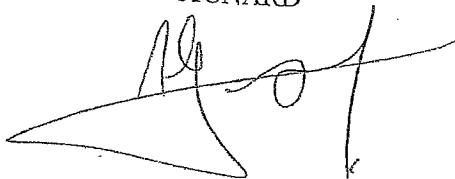
### Position des représentants de L'UNSA-RATP

- l'UNSA -RATP obtient la mise en place d'un ACS en service nuit HC et demande le renforcement de ce service par le recrutement d'un ACS en formation actuellement.
- l'UNSA -RATP conformément au protocole OPALE prendra en compte, lors du bilan à 6 mois, l'ensemble des points à améliorer évoqués ce jour.

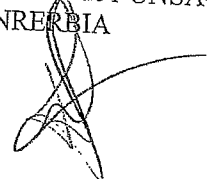
### Position des représentants de la Direction :

- La Direction de la ligne 8 rappelle que le synoptique ACS du service nuit sur le secteur EST est complet. Par ailleurs pour compenser les absences de longue durée des ACS de nuit, elle reçoit un ACS hors cadre supplémentaire le 14 avril 2008 et regardera pour renforcer temporairement ce service.
- La Direction de la ligne 8 respecte le protocole OPALE, notamment l'article concernant l'agent de renfort en cas de dysfonctionnement connu des grilles d'une station. De plus conformément au protocole OPALE et au relevé de décision ligne 8, un bilan à 6 mois de mise en œuvre sera réalisé.
- La direction de la ligne 8 respecte la procédure de rechargement et de décaissement des ABB suivant les préconisations prévues par le département MES.

P/o le Directeur de la ligne 8  
Mr GUIGNARD



Le représentant de l'UNSA-RATP  
Mr BENRBERBIA



La section B1 de l'UNSA-COMMERCIAL Ligne 08

M. CHAMARANDE Frédéric  
M. HAGGANI Salem

M. BRICHET Jean-Luc  
Me NICOLAI Sabbah

M. BIROUCHANE Ali  
M. PERALTA Pierre